**Module 841 TD - Contrôle de Gestion et Gestion Prévisionnelle**

**Série 2 – Les documents de synthèse prévisionnels**

**2.03 – Entreprise GROSEILLE**

**DOCUMENT 3**

|  |
| --- |
| **Informations relatives aux achats, charges et décaissements** |
| * Les achats d’approvisionnements stockés représentent 70 % du prix de vente. * Les paiements des fournisseurs s’effectuent à 45 jours. * Les acomptes versés aux fournisseurs sont estimés à 12 % des achats mensuels. * Les charges de personnel annuelles devraient s’élever à 80 000 € et les cotisations sociales représentent 80 % des charges de personnel. * Les charges externes payables au comptant seront de 50 000 € HT. * Toutes les dettes fournisseurs et autres dettes diverses de fin décembre N doivent être payées en janvier N+1. |